

**LES DIFFÉRENDS FRONTALIERS OUGANDO-CONGOLAIS :
Un nœud gordien de la coopération bilatérale ou nouvel enjeu de
conflit régional ?**

Par

Justin Bahinduka Bessisa

De l'auteur

Justin Bahinduka Bessisa prépare un DEA en Relations internationales de l'Université de Kisangani en République Démocratique du Congo depuis 2016. Sa recherche couvre les domaines de la politique étrangère, de la géopolitique et des théories de la coopération internationale. Il mène sa recherche actuellement sur la coopération entre la RDC et l'Ouganda dont le jalon a été jeté en 2007 par un accord signé à Ngurdoto en Tanzanie.

RÉSUMÉ

La République Démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda, deux pays d'Afrique des Grands Lacs, partagent une longue frontière qui favorise des flux de toute nature. Au cours de dernières années, cette limite frontalière ne s'est pas révélée qu'un espace d'échange.

Par contre, elle a alimenté des tensions qui ont pris des formes explosives qui ont levé le voile sur des différends frontaliers entre les deux pays. Nonobstant la volonté affichée par les parties à résoudre pacifiquement ces conflits, des incidents sécuritaires ne sont pas arrêtés.

Cet article interroge enjeux de la persistance de ces conflits et les facteurs qui les alimentent. Il s'emploie, en outre, à analyser l'incidence de ces conflits sur la cohabitation entre les deux États et propose quelques pistes de réflexion en vue de la résolution efficace de ces conflits.

ABSTRACT

The Democratic Republic of Congo (DRC) and Uganda, two countries of the Great Lakes region, share a long border that encourages fluxes of all nature. During last years, this border limit was not revealed that a space of exchange.

On the other hand, it nourished the tensions that took the exploding shapes that raised the veil on border disputes between the two countries. In spite of will displayed by the parts to solve these conflicts peacefully, some security incidental is not stopped.

This article interrogates stakes of the persistence of these conflicts and the factors that nourish them. It uses itself, besides, to analyze the impact of these conflicts on the cooperation between the two States and propose some tracks of reflection in view of the resolution efficient of these conflicts.

Mots clés: RDC, Ouganda, différends frontaliers, résolution, conflits.

Keywords: DRC, Uganda, border dispute, resolution, conflict.

IDÉES MAJEURES

- La RDC et l'Ouganda sont deux États voisins de la région des Grands Lacs Africains.
- Ils partagent des relations historiques souvent conflictuelles.

- Au cours de dix dernières années, les différends frontaliers sont devenus un des facteurs alimentant les confrontations militaires entre les deux pays.
- Plusieurs mesures ont été prises par les deux États en vue de résoudre pacifiquement ces différends, mais sans pour autant faire preuve d'efficacité.

PROBLÉMATIQUE

La limite frontalière entre la RDC et l'Ouganda fut tracée entre les puissances coloniales autour des années 1900¹. Dès lors, le compromis trouvé n'a pas fait l'objet d'une quelconque contestation.

En début de la décennie 1960, les deux anciennes colonies ont accédé à leur indépendance, sur fond des tensions politiques internes. En RDC, plusieurs rébellions et coups de force ont marqué l'histoire de ce pays dont certains ont entraîné le déboulement des régimes en place.

Il en est de même de l'Ouganda ayant connu plusieurs rébellions et des putschs qui ont débouché sur l'éviction des régimes en place. Ces rébellions ont eu des ramifications dans l'un ou l'autre Etat, mais dont le point d'orgue aura été l'invasion de la RDC par l'Ouganda en 1998.

Le retrait des troupes ougandaises en 2003 de la RDC a déplacé le curseur vers un nouveau type de conflits entre les deux États. Il s'agit de l'instrumentalisation des groupes armés par l'Ouganda en RDC, mais surtout des litiges frontaliers qui ne constituent pas tellement un enjeu de la guerre.

Ces litiges se sont différemment observés à travers la limite frontalière de ces deux États. En vue de désamorcer ces tensions, des commissions bipartites ont été mises sur pied résoudre définitivement ces différends.

Quoi qu'il en soit, les tensions liées à la gestion de la frontière commune ont perduré sans dire leur dernier mot. Ce diagnostic a jeté une lumière crue sur l'inefficacité des solutions trouvées par les deux États, requérant ainsi des mesures supplémentaires en vue d'une action efficace.

Pour orienter notre réflexion dans cet article, nous nous sommes interrogé de la manière suivante : en dépit de la mise en place des mécanismes de la résolution des différends frontaliers ougando-congolais, pourquoi les tensions persistent-elles entre les deux pays ? Quelle en est l'incidence sur la cohabitation entre les deux États ? Comment parvenir à désamorcer ces incidents sécuritaires ?

¹ Jeune Afrique. *RDC/Ouganda : Et au milieu coule une rivière*. Disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/199969/politique/rdc-ouganda-et-au-milieu-coule-une-rivi-re/>, consulté le 10 décembre 2018.

Les préoccupations à ces questions trouvent des explications dans les chapitres suivants structurés en trois axes d'analyse. Le premier point est consacré à la problématique de la cohabitation entre la RDC et l'Ouganda.

Dans le deuxième point, l'attention est focalisée sur les différends frontaliers ougando-congolais et tentatives de résolution. Le dernier point analyse les facteurs qui expliquent la persistance des tensions entre les deux pays et pistes de solution.

I. Problématique de la cohabitation entre la RDC et l'Ouganda

L'Ouganda est un pays qui a connu une forte instabilité depuis son accession à l'indépendance le 9 octobre 1962. Il est même parmi les États africains voire du monde ayant connu plusieurs coups d'État ayant entraîné le renversement des régimes en place. Jusqu'en 1986, année marquant la prise du pouvoir par le *National Revolution Army* (NRA), un mouvement rebelle dirigé par Yohéri Kaguta Museveni, le pays a connu au moins cinq coups d'État sans compter des rébellions millénaristes qui ont tenté de renverser le régime de Museveni sans y parvenir.

Les débâcles successives de ces mouvements rebelles ont contraint leurs combattants à établir leur bastion sur des territoires étrangers, notamment en RDC, alors Zaïre. Cette dernière a abrité les bases-arrières des *Allied Democratic Forces* (ADF), *National Army for the Liberation of Uganda* (NALU) et plus tard, elle a servi de terreau à *Lord resistance Army* (LRA).

Sans nul doute, les ADF et NALU, deux mouvements islamistes ont bénéficié des soutiens des régimes de Kinshasa et de Khartoum². Prétendant exercer son droit de poursuite légitime, l'Ouganda enverra ses troupes pour occuper militairement, en décembre 1996, la ville congolaise de Kasindi. Ces troupes ne s'arrêteront pas que dans cette ville. Elles formeront une coalition avec celles de l'Armée patriotique rwandaise (APR) pour soutenir les forces rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). D'où le déclenchement de ce que d'aucuns qualifient de la « guerre de libération » et que d'autres appellent la « première guerre du Congo ».

² International Crisis Group, *L'Armée de résistance du seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157 – 28 Avril 2010.

Les objectifs de cette guerre sont loin d'être uniquement sécuritaires. Ils étaient également politiques car Kampala entendait en finir avec le régime de Kinshasa, celui du maréchal Mobutu soutenant les rebelles qui lui étaient hostiles.

En effet, la présence des troupes ougandaises sur le territoire congolais devait servir de gage pour le contrôle et la surveillance des aéroports congolais de l'Ituri et du Nord-Kivu dans le but d'empêcher Khartoum d'armer les groupes rebelles ougandais.

Il convient cependant de noter que les tensions entre l'Ouganda et la RDC s'étaient exacerbées par le fait que chaque Etat gardait sur son sol les ennemis de l'autre³. C'est dans cette dynamique que Kampala recrutera les ennemis du régime de Mobutu exilés dans la région pour porter à la tête de l'AFDL, une rébellion à laquelle il apportera tous ses soutiens. Parmi les chefs rebelles qui combattaient déjà le régime de Mobutu, il y a lieu de citer Laurent-Désiré Kabila, Dégogratias Bugera...

La coalition ougando-rwandaise ayant soutenu l'AFDL avait réussi au bout de sept mois, à renverser le régime de Mobutu. Ainsi donc, en mai 1997, Mobutu deviendra un lointain souvenir de l'histoire après avoir longtemps résisté à une transition pacifique qui serait couronnée par des élections libres, démocratiques et transparentes.

Unie dans la guerre, la coalition sera divisée dans la paix après avoir atteint l'objectif de la guerre. Une rupture de la lune de miel apparaît au grand jour à Kinshasa entre l'AFDL et ses alliés rwandais et ougandais. Pour autant, les pays alliés jugeaient suspecte la concentration des troupes congolaises au Kivu depuis mars 1998 paraissant de plus en plus suspicieuse pour l'Ouganda et le Rwanda.

En outre, plusieurs autres événements étaient survenus. Il s'agit entre autres du remplacement du Rwandais James Kabarebe, alors chef d'État-major général des forces armées congolaises, par un Congolais, le général Célestin Kifwa, le

³ Kadiebwé Mulonda, R., *La République Démocratique du Congo face à la modification du paysage géopolitique de la région des grands lacs post guerre froide: défis de la reconquête du leadership régional*, thèse de doctorat en relations internationales, inédite, FSSAP, UNIKIS, 2011-2012, p.277.

11 juillet 1998 ainsi que d'un putsch déjoué dans la nuit du 24 au 25 juin 1998 commandité par Kampala et Kigali dont le cerveau-moteur était le général Kabarebe⁴.

De ce fait, le 27 juillet 1998, le président Laurent-Désiré Kabila décidera du renvoi pur et simple des troupes ougandaises et rwandaises qui lui avaient prêté mains fortes⁵. En août 1998, c'est l'invasion de la RDC par l'Ouganda et le Rwanda. Elle a été lourde de conséquence pour la RDC dans la mesure où elle a entraîné des millions des morts, le pillage des ressources de la RDC, la destruction des infrastructures de base...

Officiellement, le 25 mai 2003, la dernière troupe ougandaise s'était retirée du territoire congolais⁶, sans pour autant que les actions subversives ougandaises se terminent. Ce pays a continuellement soutenu des groupes armés qui opéraient en Ituri. De nos jours, l'Ouganda continue à recourir à une telle stratégie à travers ses officiers qui octroient des armes à des milices qui opèrent dans les zones frontalières en échange des minerais congolais⁷.

Comme indiqué ci-haut, le retrait des militaires ougandais du territoire congolais n'a pas inauguré la fin des hostilités entre les deux pays. Les incidents sécuritaires récurrents entre les deux États montrent toutefois que la fièvre est de baisser dans leur relation. Cette littérature est consacrée au point.

II. De la guerre d'agression aux litiges frontaliers : analyse des enjeux et facteurs

Les conflits frontaliers entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda sont nombreux. Ils sont d'autant plus difficiles à résoudre que cette frontière était devenue illusoire durant l'occupation ougandaise, qui a duré presque dix ans, de 1996 à 2005.

⁴ Nzereka Mughendi, N., *Guerres récurrentes en République Démocratique du Congo : Entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.44.

⁵ Kandolo Kasolwa Ilunga, *Pour un modèle chrétien de réconciliation dans la société luba*, thèse de doctorat en philosophie, faculté de théologie et de sciences de religions, Université de Montréal, août 2014, p.56.

⁶ Agenonga Chober, *Impact du retrait de forces armées ougandaises de la RDC sur l'évolution des conflits armés en l'ituri*, Mémoire de licence en RI, inédit, FSSAP, UNIKIS, 2012-2013, p.124.

⁷ Agenonga Chober, A., *La République Démocratique du Congo face aux nouveaux défis sécuritaires : l'Ituri en marche vers la paix ou retour des violences ?* Note d'Analyse n°44, *Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix* (TA), juillet 2016, p.5.

II.1. Dispute autour la rivière Semuliki

La rivière Semliki ou Semuliki est une rivière marquant la frontière entre RDC et l'Ouganda. Le long de son cours inférieur, il fait partie de la frontière internationale entre la province congolaise du Nord-Kivu RDC et le district ougandais occidental de Bundibugyo, près du Parc national de Semuliki. Elle mesure 140 km de long et coule vers le Nord du lac Edward au lac Albert dans le Rift d'Albertine à l'Ouest des montagnes de Ruwenzori⁸.

Dans les années 1900, les colonisateurs belge et britannique s'étaient mis d'accord que cette rivière tiendrait lieu de frontière entre les deux voisins, sur une centaine de kilomètres. Depuis, ce cours d'eau a toujours été considéré comme la ligne de démarcation.

Sa rive gauche appartient à la RDC et sa droite à l'Ouganda. Au fil des années, les neiges du massif montagneux des Ruwenzori qui alimentent les sources de la rivière, ont fondu sous l'effet du réchauffement climatique.

Par conséquent, cette rivière a gonflé et ses berges se sont déplacées. Son cours s'en est trouvé modifié « plus de cent fois » depuis les années 1960. Au Sud, la RDC s'est agrandie. Au Nord, près du lac Albert, c'est l'Ouganda, qui a gagné environ 50 km².

Au regard de ces mutations, l'Ouganda et la RDC sont divisés sur la ligne de démarcation. La RDC est favorable au statu quo, c'est-à-dire le respect de cette ligne telle qu'héritée de la colonisation. Par contre, l'Ouganda prône une révision en fonction des évolutions du cours d'eau.

L'enjeu de confrontation entre la RDC et l'Ouganda s'explique par le fait que la rivière Semiliki contient des réserves importantes du pétrole estimées à plus de 400 millions de barils dont la découverte a été réalisée dans le versant ougandais.

⁸ Congo Vox, *Pont sur la rivière Semuliki : Un des cas de la mauvaise gouvernance du gouvernement Matata Ponyo*. Disponible sur <http://www.congovox.com/pont-sur-la-rivi%C3%A8re-semuliki-un-des-cas-de-mauvaise-gouvernance-du-gouvernement-de-matata-mponyo>, consulté le 12 décembre 2018.

De ce point de vue, agrandir l'espace est une approche stratégique pour l'un ou l'autre pays. En d'autres termes, gagner du terrain revient donc à gagner les barils de pétrole.

Au cœur de ces enjeux, la RDC semble quelque peu en léthargie. Pour autant, elle a moins avancé en matière de la prospection que l'Ouganda.

II.2. Conflits frontaliers dans le territoire de Mahagi

Dans le territoire de Mahagi, les litiges frontaliers engeristrés sont de plusieurs ordres. Ils ont conduit à des incursions armées de l'Ouganda sur le territoire congolais à Panzudu, Sisi et Assina.

1. Tensions dans la localité de Panzudu

Panzudu est une localité commerciale sur la route qui mène à l'Ituri et à ses mines d'or. Elle est frontalière de l'Ouganda et se situe à 13 km du chef lieu du territoire de Mahagi près de la limite frontalière.

L'eau qui a fait déborder le vase doit être le rapprochement, dans une zone paraissant un *no man's land*, des postes de contrôle ougandais d'une part, et congolais de l'autre.

Près de cette localité, l'Ouganda avait érigé un bureau de collecte des taxes. De son côté, la RDC décidera de la construction du bureau des services chargés de récolter les taxes. Pour des raisons commerciales peu claires, le bureau chargé de taxer les marchandises du côté congolais de la frontière avait été déplacé à quelques encablures de la ligne frontalière.

Dès lors, les deux pays se rapprochaient des affrontements militaires. Pour autant, face au projet de construction initié par la RDC, un groupe de policiers ougandais armés accompagnant le commissaire du district ougandais de Nebbi, a fait une incursion à Panzudu⁹. Ils ont ordonné aux conducteurs des travaux de construction

⁹ Radio Okapi, *Mahagi : des policiers ougandais font une incursion à Panzudu, en terre congolaise*. Disponible sur

des bâtiments de la police spéciale congolaise des frontières d'arrêter ces travaux au motif qu'ils étaient effectués sur le territoire ougandais.

Le commissaire de district de Nebbi a déclaré que Panzudu était une zone faisant l'objet d'un litige frontalier entre la RDC et l'Ouganda. Par conséquent, il a noté que ce n'est qu'un dialogue avec la partie congolaise qui permettrait de régler ce conflit.

De son côté, l'administrateur assistant de Mahagi a déclaré que la commission mixte de vérification des limites frontalières RDC Ouganda, avait confirmé que la zone en question se trouve bel et bien sur le sol congolais.

Cette incursion ougandaise n'a pas dissuadé les autorités congolaises à conduire ces travaux. Pour autant, les jours suivants, le comité de sécurité de Mahagi a ordonné la poursuite des travaux de construction des bâtiments à Panzalu.

Pour mener à bien ces travaux, il a été décidé par ce comité de les placer sous la surveillance des Forces Armées de la RDC (FARDC). Plus tard, une autre localité congolaise qui connaît l'incursion militaire ougandaise et celle d Sisi à laquelle nous nous intéressons dans le point suivant.

2. Occupation militaire de la localité congolaise de Sisi dans le territoire de Mahagi

Sisi est une localité congolaise située dans le territoire de Mahagi qui a été militairement occupée en 2013 par l'armée ougandaise. L'Évêque du territoire de Mahagi-Nioka, Monseigneur Sosthène Ayikuli, a indiqué que cette localité a été occupée durant deux semaines par les forces armées de ce pays.

Les troupes ougandaises ont été déployées sur le sol congolais principalement dans les localités congolaises de Rodo et Djupu Chama. Le chef du groupement Palara, Ucoun Anyolito, a constaté que les Ougandais avaient commencé progressivement à construire au-delà des bornes héritées de la colonisation.

<https://www.radiookapi.net/sans-categorie/2009/06/02/mahagi-des-policiers-ougandais-font-une-incursion-a-panzudu-en-terre-congolaise/>, consulté le 12 décembre 2018.

Une autre partie de la frontière disputée en l'Ouganda et la RDC se situe à Asina dans le territoire de Mahagi. C'est dans le point suivant que cette analyse est faite.

3. Différend au niveau d'Asina

Assina est une autre localité congolaise située dans le territoire de Mahagi où les forces armées de deux États étaient abord des affrontements. Cet épisode remonte en juin 2013 quand les autorités congolaises avaient déplacé la barrière douanière congolaise d'Assina de 400 mètres, la rapprochant de la frontière.

D'après Jean Bosco Ngamubiem Essese, alors administrateur du territoire de Mahagi, c'est l'Ouganda qui avait violé le territoire congolais en érigeant son poste au-delà des bornes marquant la frontière entre les deux États.

Dans cette région, la porosité de frontière laisse libre cours à des fraudes de tout bord. C'est dans le but de contrôler les flux dans la région que les autorités congolaises ont justifié cette décision.

En revanche, les autorités congolaises ont perçu cette décision comme une menace contre la souveraineté de leur territoire. Elles ont accusé la RDC d'avoir violé la frontière.

Ainsi donc, l'Ouganda décidera de déployer des militaires à cette frontière. Les menaces se sont aggravées lorsque ces militaires ont franchi, le 20 août 2018 ? La frontière congolaise durant quelques heures avant de se retirer. Face à cette incursion, l'armée congolaise était restée pas.

Par ailleurs, les autorités du district ougandais de Zombo, frontalier au territoire congolais de Mahagi ont lancé, le 21 août 2013, un ultimatum de 48h pour faire pour replacer ce poste frontière à sa position initiale.

II.3. Différend au sujet de l'île de Rukwanzi

Rukwanzi est une presqu'île située en Ituri sur le lac Albert dans le territoire d'Irumu. Elle fait en effet figure de localité stratégique, en raison de son potentiel en or noir... Le Lac Albert sert de ligne de démarcation de la frontière entre l'Ouganda et la RDC¹⁰.

Mais il est difficile d'identifier avec précision le tracé de cette frontière et d'en assurer la surveillance policière, ce qui explique en partie les récents incidents.

En effet, cette île fait l'objet de fortes tensions aggravées par sa dispute entre l'Ouganda et la RDC qui en revendiquent chacun sa paternité. Les versions divergent sur son appartenance selon que les informations émanent des autorités ougandaises ou congolaises. Selon Balinda Habib, président du Conseil municipal de Ntoroko, cette île a toujours appartenu à l'Ouganda, même si peu d'Ougandais y vivaient. De son avis, si les Ougandais ont été contraints de quitter cette île, c'est simplement par qu'elle est une zone de reproduction pour les poissons.

Les Congolais habitant cette île ont indiqué que la société pétrolière canadienne Heritage Oil Corp, qui mène des opérations d'exploration dans la région, opérait dans la partie congolaise. Cette version a été contestée par cette entreprise qui a indiqué que ses activités se réalisaient plutôt en territoire ougandais¹¹.

Dans la foulée, la RDC a opéré des arrestations dans le rang de l'armée ougandaise. C'est ainsi que quatre soldats de l'armée ougandaise ont été placés en garde à vue pour avoir traversé la frontière congolaise. Ils seront relâchés plus tard.

Ces incidents ont eu des conséquences considérables dans la région. Pour autant, ils ont entraîné la paralysie des activités de 600 pêcheurs qui opèrent sur place.

¹⁰ Congo Forum, *Ouganda / RD Congo: Un poste de police frontalier sème la discorde*. Disponible sur <http://www.congoforum.be/fr/nieuwsdetail.asp?subitem=1&newsid=158112&Actualiteit=selected>, consulté le 11 décembre 2018.

¹¹ BBC Afrique, *Les eaux troubles de la RDC et de l'Ouganda*. Disponible sur http://www.bbc.co.uk/french/highlights/story/2007/08/printable/070816_uganda_drc_oil.shtml, consulté le 12 décembre 2018.

Suite aux incidents du début du mois, l'Ouganda et la RDC se sont engagés à ouvrir des négociations pour discuter du tracé de leur frontière sur le lac Albert. Les deux parties ont mis en place une commission pour étudier la possibilité d'exploiter conjointement les ressources de la région.

Pour cela, une commission d'experts a été mise en place pour résoudre cette question. Les travaux de ces experts ont couvert deux axes. Ils s'agit des axes techniques et scientifiques consistant d'une part, à recueillir les données géographiques et géodésiques et, d'autre part, à sensibiliser la population riveraine sur la nouvelle configuration de la frontière entre les deux pays.

Ces travaux ont commencé lors de la 9^{ème} session du sommet RDC-Ouganda tenue à Aru qui a permis de lancer les travaux de reconstitution de la frontière, en délimitant entre l'Ituri et le district voisin de l'Ouganda. A cet effet, quatre (4) zones prioritaires où sont enregistrés plusieurs incidents frontaliers, au niveau de l'Ile de Rukwanzi dans le territoire d'Irumu, des localités d'Agiero, Pamitu, dans le territoire de Mahagi et de la localité d'Ofovura, dans le territoire d'Aru ont été identifiées.

C'est au cours de la 10^{ème} session du sommet des experts de la RDC et de l'Ouganda, sur la délimitation de la frontière entre les deux pays, organisé dans la ville ougandaise d'Arua que ce différend a été tranché.

Ainsi donc, le ministre provincial de l'intérieure de l'Ituri, Etienne Unega Ege qui a donné le compte-rendu de cette 10^{ème} commission, a souligné que la République Démocratique du Congo a dû récupérer une bonne partie de localités prétendues appartenir jadis à l'Ouganda, sur un segment de 20 km, a indiqué jeudi 6 octobre à Bunia le ministre provincial de l'Ituri en charge de l'Intérieur, Me Etienne Unega Ege.

De ce fait, 51 bornes géantes et très visibles ont été placées de manière à éviter toute confusion, sur base des données géographiques et géodésiques fixées dans l'arrangement de 1915¹².

II.4. Différend frontalier sur le lac Édouard

Une autre pomme de discorde entre la RDC et l'Ouganda se situe au niveau du Lac Édouard. Ce dernier est contrôlé à plus de 70 % par la RDC.

Cette problématique de limites des eaux entre la RDC et l'Ouganda alimente des tensions meurtrières entre les deux États. En outre, plusieurs milices congolaises opèrent sur les rives du lac Édouard, qui fait partie intégrante de la plus vieille réserve naturelle de la faune africaine, le parc national des Virunga.

Face à ces graves incidents sécuritaires, une mission envoyée par la RDC a obtenu des autorités ougandaises le principe de la tenue de discussions directes entre les gouvernements de ces deux pays voisins à Kasese, en Ouganda. Une autre question qui devrait être abordée au cours de ces discussions était liée à la libération des 92 pêcheurs congolais arrêtés par la marine ougandaise sur le lac Édouard et la restitution de leur matériel de pêche, ainsi que la décrispation des tensions.

¹² Media Congo, *La RDC récupère plusieurs localités jadis revendiquées par l'Ouganda*. Disponible sur <https://www.mediacongo.net/article-actualite-21182.html>, consulté le 12 décembre 2018.

Conclusion

Bien que l'Ouganda et la RDC aient désamorcé les tensions frontalières, les accrochages et les tensions restent persistants entre les deux pays. Même si dans les zones névralgiques antérieures il s'est observée une accalmie et que des commissions bipartites ont réussi à rétablir les bornes géodésiques, il apparaît les solutions restent toujours inefficaces.

Les militaires ougandais et congolais n'ont pas arrêté de s'affronter. Le 21 mai 2016, quatre policiers ougandais ont été tués par les forces armées congolaises et un autre blessé sur le lac Albert. Pour Kampala, ces policiers enquêtaient sur des allégations de pêche illégale dans la partie ougandaise du lac Albert lorsque des soldats congolais ont ouvert le feu sans sommation. , soutient Kampala. Les corps des trois tués et le survivant avaient été emmenés en RDC¹³.

Le 5 juillet 2018, En 2018, les soldats de deux côtés sont entrés en collision lors d'une patrouille sur le lac Édouard à la hauteur du village congolais de Kyavinyonge, situé sur les rives du lac Édouard.¹⁴. Quatre militaires ougandais et trois civils ont été tués lors de cet accrochage. Par conséquent, le navire ougandais a chaviré, entraînant la mort de quatre militaires et trois civils. En outre, un militaire et un civil ont été blessés¹⁵.

La force navale congolaise a pour mission de dissuader l'activité des groupes armés actifs aux abords du lac Édouard, dont plusieurs milices locales Mai-Mai et des rébellions venues du Rwanda et de l'Ouganda voisins.

¹³ VOA, *Les corps des policiers ougandais tués sur le lac Albert rapatriés de RDC*. Disponible sur <https://www.voaafrique.com/a/les-corps-des-policiers-ougandais-tues-sur-le-lac-albert-rapatries-de-rdc/3350958.html>, consulté le 13 décembre 2018.

¹⁴ Media Congo, *Lac Édouard : 7 morts dans l'affrontement entre patrouilles congolaise et ougandaise*. Disponible sur <https://www.mediacongo.net/article-actualite-39927-lac-edouard-7-morts-dans-l-affrontement-entre-patrouilles-congolaise-et-ougandaise.html>, consulté le 13 décembre 2018.

¹⁵ Jeune Afrique, *RDC : 7 morts dans des affrontements entre patrouilles congolaise et ougandaise*. Disponible sur <https://www.jeuneafrique.com/589169/politique/rdc-7-morts-dans-des-affrontements-entre-patrouilles-congolaise-et-ougandaise/>, consulté le 11 décembre 2018.

Par ailleurs, une patrouille ougandaise a pris en otage 18 pêcheurs congolais alors qu'ils installaient leurs filets.

Cet affrontement, ainsi que d'autres violences dans la région, ont fait au total 15 morts.

Ceci fait suite à d'autres incidents. Par exemple, 18 pêcheurs congolais ont été arrêtés quand ils installaient leur filet.

Fin juin 2018, 107 pêcheurs Congolais ont été condamnés, après avoir été arrêtés, à une peine allant de 2 à 3 ans de prison par le Tribunal ougandais de Katwe pour avoir franchi la frontière et pêché illicitement dans les eaux territoriales ougandaises¹⁶.

¹⁶ Actualité CD, RDC : la société civile plaide pour une « mesure de grâce » en faveur des pêcheurs congolais détenus en Ouganda. Disponible sur <https://actualite.cd/index.php/2018/10/24/rdc-la-societe-civile-plaide-pour-une-mesure-de-grace-en-faveur-des-pecheurs-congolais>, consulté le 11 décembre 2018.